

Vol. 1, No. 3
Décembre 2024

ISSN 2960-2858
P-ISSN 3006-4414

LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



Laboratoire d'Analyse et de Recherche
sur les Sociétés et civilisations
(LARSOC)

Département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
01 BP V 18 Bouaké 01
revuecahiersdelarsoc@gmail.com



Les Cahiers du LARSOC, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

ISSN 2960-2858

P-ISSN 3006-4414

revuecahiersdelarsoc@gmail.com

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23917>



Périodique : semestriel

Vol. 1, No. 3, 2024

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

SANGARÉ Souleymane

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité de rédaction

Rédacteur en Chef :

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en Chef adjoint :

TRAORÉ Siaka

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction :

YAPI Fulgence Thierry

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire adjoint de la rédaction :

YÉO Mitanhatcha

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Membres du Secrétariat de la rédaction

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjé

OUATTARA Issouf

Commissaires aux comptes

YAO Élisabeth

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BROU N'Goran Alphonse

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorière de la rédaction

KRÉ Henriette

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorier adjoint de la rédaction

YAO Koffi Léon

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ARCHER Maurice

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BAMBA Assouman

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BINATE Issouf

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DAKITE Samba

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

ÉKANZA Simon Pierre

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

GADO Alpha Boureïma

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATÉ Doulaye

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

KONE Issiaka

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONIN Séverin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

LATTE Egue Jean-Michel

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

MORITIÉ Camara

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

SEYNI Moumouni

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

SORO Donissongui

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

TROH Deho Roger

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BINATE Issouf, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda Pondalla

Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DÉDÉ Jean-Charles

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITE Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

IBRAH Maman Moutari

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATE Mahamoudou

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONÉ Yacouba

Maître-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

KONIN Séverin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU N'Dri Laurent

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

NAMOI Célestine

Maître-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

NOGBOU M'Domou Éric

Maître de Conférences, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

POLITIQUE ÉDITORIALE

Les cahiers du LARSOC est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la traison et mort de Richart Deux roy Dengeleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV^e et XVI^e siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.), titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

N.B :

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Département d'histoire, Université Alassane Ouattara

SOMMAIRE

Djro Bilestone Roméo KOUAMENAN : <i>Prohibere uxores sacerdotibus Anglorum</i> : masculinité et identité religieuse dans l' <i>Historia Anglorum</i> de l'archidiacre Henry de Huntington	12-23
Kouamé Charles Landry KOFFI : Le pouvoir monarchique et les contestations dans l'empire songhaï (XV ^e - XVI ^e siècle)	24-40
Konan Kouassi Parfait BORIS, Pédiomatéhi Ali COULIBALY : Lutttes contre les animaux nuisibles au XV ^e siècle en Occident chrétien	41-54
Koffi Wenceslas KASSE : Héritage et pouvoir au Moyen-Âge : l'absence d'héritier direct et la transgression des normes de succession politique en Europe occidentale	55-67
Agossou Arthur VIDO, Romaric ADJOVI : Femmes et pouvoirs dans le royaume de Sahé (XVII ^e -XVIII ^e siècle)	68-90
Mamadou BAMBA : Félix Houphouët -Boigny et l'intégration des migrants en Côte d'Ivoire, 1960-1993	91-106
Siaka TRAORÉ : Les actions développementalistes du génie militaire en Côte d'Ivoire : des origines à la reconstruction postcrise de 2011	107-127
François BIYELE : La communication sur les changements environnementaux : la situation en république du Congo	128-138
M. Roger TAWES : Sécurisation et conservation des patrimoines à Porto-Novo (Bénin) : entre controverses et défis	139-154
Abdoul Wahab CISSE : Analyse de la violence dans le mouvement navetane : cas zone 4 de Saint-Louis	155-171
Hanza DIMAN : History and Future Expectations of Domestic Cooking Energy in Lome	172-185
Komenan Janvion KOUAKOU : Deconstructing Patriarchies: A Womanist Reading of Thomas Middleton and Thomas Dekker's <i>The Roaring Girl</i>	186-196
Ouattara MAMADOU : Multicultural failure and the Rise of Islamic Radicalism in Brick Lane : Towards an Intercultural Solution	197-220
Kpélé Hervé ADONI, Kouakou Serge KONAN : Les facteurs de l'essor de la cacao-culture en Côte d'Ivoire et les défis : 1926-2011	221-232
Bohantchin Anne Audrey TOURÉ : Les praticiennes tagbana : une confrérie hiérarchisée (xx ^e -xxi ^e siècle)	233-242
Paul GUEU : Les syndicats enseignants et la presse en Côte d'Ivoire sous le parti unique (1959-1990)	243-268
Yao Kan Anderson KOFFI; Kouadio Jean DIBY : Un pan de l'histoire des Baoulé et leur dispersion	269-284
Kouamé Moïse GNAMIEN : Contribution à la connaissance de l'histoire économique de l'Afrique occidentale entre le VIII ^e et la fin du XVI ^e siècle : plantations royales, commerce des esclaves et opérateurs économiques	285-297

Alidou Kalidou BARRY : L'État sénégalais face aux enjeux de la déforestation : entre loges brouillon et inefficacité du discours gendarme	298-315
Gédéon Roland KIKI : « La Route de l'Esclave » au Bénin : un projet exclusif ?	316-337
Koffi Alain KOUASSI : L'introduction à l'étude de la confrérie de prêtres traditionnels <i>kpalissôgô</i> en pays koulango	338-358
Kemaidjisson Clément SEHI : Le désordre urbain à Laon au début du XII^e siècle	359-376
Ayébadjè AKPAKI, Nanbidou DANDONOUGBO, Aboubakar TANAI : Peuplement et toponymie chez les Mahi (sud-Togo)	377-393
Kouassi Landry KONAN : Blacks' Image and the Self-sabotaging Behaviors in Alicia Williams and Delores Phillip's Novels	394-410
Kouakou Mechak N'GORAN : Financements et soutiens des partis, groupements politiques et candidats aux scrutins électoraux en Côte d'Ivoire : cas des élections présidentielles de 1990 à 2015	411-425
Koffi Samuel N'ZI : Transpoétique de l'ivoironie, un manifeste de valeurs et éthiques sociales	426-436
Makpondéou MAKPONSE, Layal Adjokè VISSOH : Femme et trilogie pauvreté-emploi-foncier dans l'arrondissement de Lahotan au Bénin	437-460

Femme et trilogie pauvreté-emploi-foncier dans l'arrondissement de Lhotan au Bénin

Makpondéou MAKPONSE

Laboratoire de Biogéographie et d'Expertise Environnementale
Département de Géographie et Aménagement du Territoire
Faculté des Sciences Humaines et Sociales, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
makpons18@yahoo.fr

Layal Adjokè VISSOH

Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionale
Département de Géographie et Aménagement du Territoire
Faculté des Sciences Humaines et Sociales, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Résumé

Dans l'arrondissement de Lhotan, la contribution féminine au développement socioéconomique n'est pas valorisée. Cette recherche vise à analyser la contribution des femmes à la réduction de la pauvreté, à la création des emplois et à la gestion durable du foncier. Une inversion des normes traditionnelles ou une intégration sociale des femmes pour un développement socioéconomique durable constitue une préoccupation. Une recherche documentaire et des travaux de terrain ont permis de collecter des données. Un échantillon de 152 personnes a été constitué grâce au protocole de Schwartz et à un choix raisonné. Il a été soumis à un entretien et à un questionnaire pour avoir des perceptions sur la contribution de la femme au développement socioéconomique. Une grille d'observation a permis de collecter des données en situation réelle. Les recherches ont révélé que les femmes ont été exclues de la propriété et de la gestion foncière. La spéculation financière a permis à 35,1% et 58,4% des femmes d'être respectivement propriétaires terriennes, exploitantes agricoles et bénéficiaires des crédits bancaires. Une progression de 300% des revenus des femmes est observée contre une régression de 176% chez les hommes. L'émancipation des femmes a permis la création des activités génératrices de revenus, une pauvreté réduite.

Mots clés : Lhotan, normes traditionnelles, intégration sociale, pauvreté, développement durable

Abstract

In the district of Lhotan, the female contribution to socio-economic development is not valued. This research aims to analyze the contribution of women to poverty reduction, job creation and sustainable land management. A reversal of traditional norms or social integration of women for sustainable socio-economic development is a concern. Documentary research and field work made it possible to collect data. A sample of 152 people was constituted using the Schwartz protocol and a reasoned choice. He was subjected to an interview and a questionnaire to obtain perceptions on the contribution of women to socio-economic development. An observation grid made it possible to collect data in a real situation. Research has revealed that women have been excluded from land ownership and management. Financial speculation has enabled 35.1% and 58.4% of women to be respectively landowners, farmers and beneficiaries of bank loans. An increase of 300% in women's income is observed compared to a decline of 176% among men. The emancipation of women has enabled the creation of income-generating activities and reduced poverty.

Keywords: Lhotan, traditional norms, social integration, poverty, sustainable development

Introduction

Les mots pauvreté, emploi et foncier sont des notions multidimensionnelles et polysémiques qui se définissent suivant plusieurs assertions. Selon le guide et le lexique des droits de travail, l'emploi est défini comme le fait pour un travailleur d'être salarié ou pour un salarié d'être ou d'avoir été engagé par un employeur et de bénéficier d'un contrat de travail. C'est aussi un ensemble des questions relatives au travail salarié au niveau national ou local ainsi qu'au sein d'une entreprise ; statistiques et indices liés à ces questions. L'emploi est aussi l'ensemble des responsabilités et des compétences faisant l'objet d'une description autonome dans une grille de classification professionnelle (<https://www.editions-tissot.fr/guide/definition/emploi>).

Une personne en emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT) est une personne de 15 ans ou plus ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours d'une semaine donnée ou absente de son emploi sous certaines conditions de motif (congrés annuels, maladie, maternité, etc.) et de durée. Toutes les formes d'emploi sont couvertes (salariés, à son compte, aide familial), que l'emploi soit déclaré ou non. Les personnes qui déclarent avoir un emploi dont elles sont absentes sont classées en emploi si elles sont absentes pour congés rémunérés, maladie, maternité / paternité, congé parental de trois mois ou moins ou avec perception d'un revenu compensatoire lié à l'activité tel que la Prépare, aménagement du temps de travail, formation autorisée par l'employeur, période de morte saison dans le cadre d'une activité saisonnière en cas de travaux réguliers dans le cadre de cette activité saisonnière, chômage partiel (ou technique ou intempérie), autre raison d'absence d'une durée de trois mois ou moins.

Dans le cadre de cette étude, l'emploi est considéré comme tous les travaux exercés ou pratiqués, rémunérés ou non. Intervient ainsi la notion de travail défini comme un ensemble des activités humaines organisées, coordonnées en vue de produire ce qui est utile ; activité productive d'une personne. L'emploi ou le travail est un facteur important de socialisation et d'identité, de valorisation de soi, pour les femmes comme pour les hommes (O. Benoît-Guilbot et M. Cléménçon, 2001 : 265). Mais, il est possible de travailler et être pauvre. C'est généralement le cas des femmes qui font tous les jours de façon presque ininterrompue des travaux domestiques même très tard dans la nuit sans rémunération.

La pauvreté est entendue sous plusieurs angles. E. Bénicourt (2001 : 4), en étudiant la pauvreté selon le PNUD et la Banque Mondiale, a mis en exergue des définitions données par

ces institutions à « l'extrême pauvreté », la « pauvreté générale » et la « pauvreté humaine ». « Une personne vit dans la pauvreté extrême si elle ne dispose pas des revenus nécessaires pour satisfaire ses besoins alimentaires essentiels – habituellement définis sur la base de besoins caloriques minimaux [...]. Une personne vit dans la pauvreté générale si elle ne dispose pas des revenus suffisants pour satisfaire ses besoins essentiels non alimentaires – tels l'habillement, l'énergie et le logement – et alimentaires ». La « pauvreté humaine », quant à elle, est présentée comme « l'absence des capacités humaines de base : analphabétisme, malnutrition, longévité réduite, mauvaise santé maternelle, maladie pouvant être évitée » (PNUD, 2000 : 19). Dans son raisonnement la banque Mondiale distingue pauvreté absolue et pauvreté relative. Pour elle, la pauvreté absolue correspond à un niveau de revenu nécessaire pour assurer la survie des personnes et qu'en général, ce seuil est calculé en fonction d'un régime alimentaire de base. Elle mentionne que la pauvreté relative reflète une conception plus axée sur la répartition des revenus et signifie avoir « moins que les autres ». Cette notion renvoie au niveau de revenu nécessaire pour participer à et vivre dans une société particulière (logement, habillement...). Les types de pauvreté abordés par la Banque mondiale sont donc particulièrement centrés sur l'aspect monétaire.

Dans les milieux ruraux comme celui de l'arrondissement de Lahotan au Bénin, en plus des travaux domestiques, des travaux de maternité, les femmes exercent des travaux qui exigent de grands efforts (labours, sarclage, transport de lourds bagages avec des enfants au dos et à la poitrine, les corvées d'approvisionnement en eau sur des kilomètres de parcours, etc.). De plus en plus, le nombre de ménages à gouvernance féminine augmente et atteint la proportion de 41,7% alors que les femmes n'ont pas accès à la terre qui constitue la ressource la plus précieuse et la seule dans l'arrondissement de Lahotan au Bénin, un milieu essentiellement rural où l'agriculture est la principale activité, suivie de l'élevage, de l'exploitation forestière, de l'artisanat, de la cueillette, de la chasse et du ramassage. Satisfaire les besoins fondamentaux des membres des ménages dirigés par les femmes est une opération pénible, difficile car elles n'ont pas droit aux ressources foncières.

En effet, le foncier est défini comme l'ensemble des rapports qui s'établissent entre les hommes pour l'accès à la terre et son contrôle (<https://www.geomètres-francophones.org/le-foncier-au-coeur-du-developpement-durable/>). Pour la FAO (1999 : 16), le foncier est l'ensemble des relations qui se nouent entre les individus et la terre ainsi que les ressources renouvelables dont elle est le support avec une pluralité de droits individuels et collectifs : dimension immatérielle et matérielle. Ainsi, le foncier met en relief des rapports social, culturel

avec une dimension sociale et juridique. Selon Y. Séricébé *et al.* (2013 : 2), la notion de foncier se rapporte à la terre ou au sol en tant que supports matériels de tout en les inscrivant dans des rapports sociaux, matériels et symboliques à travers des règles, des normes, des pratiques d'individus, de groupes humains ou d'institutions. Le foncier est un terme générique intégrant la terre et les ressources qui lui sont directement rattachée, ainsi que l'ensemble des rapports entre individus et groupes d'individus pour l'appropriation et l'utilisation de ces ressources (loi n°2007-03 du 16 octobre 2007 portant régime foncier rural en république du Bénin).

Dans un contexte de démographie galopante et de dérèglements climatiques le foncier est devenu un bien dynamique car son utilité et sa taille peuvent se réduire dans le temps et dans l'espace. De ce fait, le foncier constitue un bien à protéger car son propriétaire peut perdre le sol et les ressources dont ce dernier est le support. Il est alors source de menaces naturelles (réduction ou augmentation de taille par le phénomène d'eustatisme, de dégradation ou d'infertilité par érosion suite à des phénomènes météorologiques extrêmes comme les pluies abondantes et diluviennes) et humaines comme la surexploitation, des conflits de propriété susceptibles de violences interpersonnelles, interfamiliales, entre les lignages, intercommunautaires et interétatiques.

De tout ce qui précède, le foncier est considéré comme l'origine des difficultés des populations et en même temps la source des solutions dans toutes les communautés du monde. Et pourtant, 98,1% des femmes de l'arrondissement de Lahotan sont pauvres et dépendent de l'agriculture et souffrent plus que les hommes. Il se pose la question de savoir, comment exclues de ce trésor qu'est le foncier, les femmes de l'arrondissement de Monkpa pourront-elles se créer des emplois rémunérateurs pour réduire la pauvreté. Les femmes ont besoin de terre pour assurer leurs émancipations et de sécurités économiques, pour accéder au crédit pour démarrer une activité ou améliorer la productivité agricole, pour la garantie de la survie de leurs familles, et être en mesure de prendre des décisions financières. De plus en plus ces difficultés sont en train d'être contournées grâce aux évolutions de l'emploi des femmes qui ne se consacrent plus uniquement dans les travaux domestiques et d'entretiens des personnes à charge.

Les femmes de l'arrondissement de Lahotan se trouvent aujourd'hui plus, il y a quelques années dans plusieurs types d'activités comme l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, le commerce, le transport, l'administration et dans les transformations de matières premières. Il importe de savoir les raisons et les conséquences de cette dynamique de l'employabilité des femmes dans le secteur d'étude. L'instauration d'un environnement propice à l'égalité entre les sexes et la promotion de la femme, notamment dans les domaines de l'économie, du foncier et d'emploi

ou du travail est un outil important pour le développement socioéconomique des femmes de l'arrondissement de Monkpa. Dans le souci de proposer des approches de solutions pour le mieux-être social des femmes de l'arrondissement de Monkpa, une approche méthodologique a été adoptée.

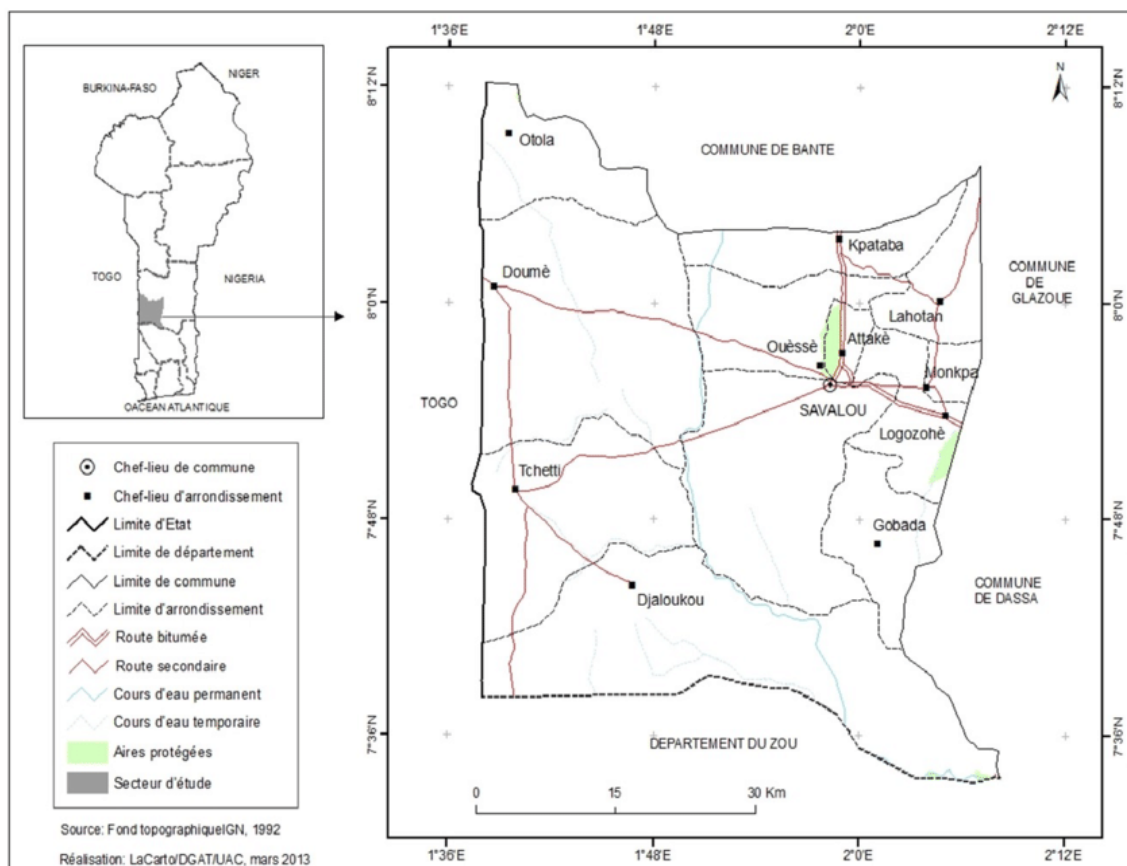
1. Approche méthodologique

L'approche méthodologique adoptée dans le cadre de cette étude s'articule autour de la présentation du milieu d'étude, de la collecte des données, du traitement de ces dernières et de l'analyse des résultats.

1.1. Présentation du milieu d'étude

L'arrondissement de Monkpa fait partie des 14 que compte la commune de Savalou. Il est situé entre 7°59'58'' latitude nord et 2°04'30'' longitude est.

Figure 1 : Situation géographique de l'arrondissement de Lahotan

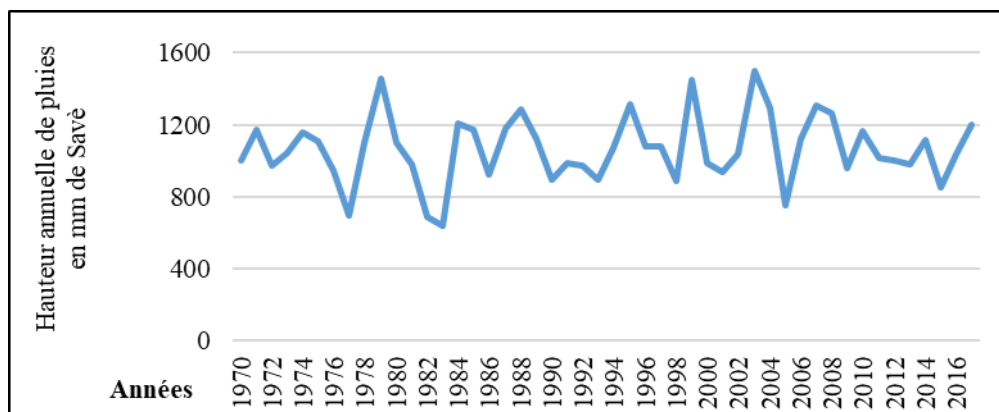


La figure 1 montre que l'arrondissement de Lahotan est limité au nord par la commune de Bantè, au nord-ouest par l'arrondissement de Kpataba, au sud par les arrondissements de Logozohè et de Monkpa, à l'ouest par les arrondissements de Ouèssè et Attaké. Le territoire de

l'arrondissement de Lahotan est une surface plane parsemée de reliefs résiduels (collines et inselbergs) qui témoignent d'une ancienne région de montagnes qui se trouve dans un processus d'aplanissement dont le modelé est une pénéplaine d'altitudes moyennes variant entre 250 à 300 m (F. Médénouvo, 2012 :25). Le terrain du secteur d'étude est constitué des plus anciennes formations précambriennes. Le substratum géologique comporte une prédominance de roches cristalloylliennes, de roches cristallines avec des appointements de roches basiques et filoniennes (M. A. da Matha Sant'Anna, 1986 : 52). Ces roches sont prélevées et utilisées à des fins socioéconomiques comme la construction des maisons et des routes sous forme concassée ou non.

Le relief est un plateau granito-gneissique qui offre de vastes surfaces agricoles utiles à la population. Les reliefs résiduels sont des sites religieux car ils abritent des divinités. Ce sont également des sites touristiques et cynégétiques car ils servent de refuges pour la faune sauvage. Le milieu d'étude est arrosé par un climat de transition qui balance entre le type soudano guinéen à deux saisons (une saison de pluies allant de mi-mars à mi-octobre et une saison sèche allant de mi-octobre à mi-mars) et le type subéquatorial avec alternance de deux saisons de pluies et de deux saisons sèches (N. Agoïnon *et al.*, 2010 :32). La pluviosité annuelle varie entre 900 mm et 1200 mm d'eau. La pluviométrie de 1200mm correspond aux années normales. Il est observé une variabilité annuelle des hauteurs de pluies (figure 2) par rapport à la moyenne annuelle pluviométrique de 1200 mm.

Figure 2 : Variations annuelles des hauteurs de pluies de 1970 à 2017



Source : Météo-Bénin, 2022

La figure 2 montre la variation interannuelle de la pluviométrie dans l'arrondissement de Lahotan de 1970 à 2017. L'analyse de cette variation a permis d'observer des années excédentaires en pluviométrie, des années déficitaires et d'autres à pluviométrie normale. Les

années à pluviométrie normale représentent 14,89%, les années déficitaires 80,85% et celles excédentaires 4,26%. Les années à pluviométrie anormale représentent 85,11%. Le climat du secteur d'étude présente en réalité une saison pluvieuse qui commence de mi-mars pour terminer en mi-octobre avec une légère rémission en août qui fait penser à deux saisons pluvieuses et deux sèches. L'existence des deux saisons pluvieuses permet à la population de cultiver deux fois par an les espèces végétales vivrières à cycles courts et d'en faire deux fois la récolte. Les femmes se trouvent à toutes les étapes de cette production, transforme les produits vivriers en aliments consommables. De plus en plus la tendance est à une saison de pluies et à une saison sèche. Le secteur d'étude connaît alors des dérèglements climatiques.

En effet, de 1971 à 2019, la pluviométrie moyenne annuelle du climat soudano-guinéen varie de 900 mm à 1110 mm répartie le plus souvent sur 75 jours en moyenne et avec une insolation moyenne de 2305 heures par an. L'humidité relative varie de 31% à 98% dans cette zone, alors que les températures oscillent entre 25°C et 29°C (MCVDD, 2022 : 6). De 1941 à 1970, le régime pluviométrique est bimodal avec deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches tandis que de 1971 à 2023, il y a une tendance uni modale du régime pluviométrique notamment de 1988 à 2020. Les travaux de M. Boko *et al.* (2015 : 11) réalisés sur l'évolution du climat du Bénin ont révélé qu'au cours de la période 1951-2010, le nombre de jours de pluie est en baisse constante tandis que les températures augmentent ; à l'échelle annuelle, la baisse des précipitations est comprise entre 11 et 28% avec un raccourcissement de la petite saison des pluies. Ils ajoutent qu'il en résulte un déficit pluviométrique et à l'exception du littoral, une augmentation nette, de l'ordre de 1°C, des températures moyennes de l'air observées à partir de 1995.

Les eaux pluviales en contact avec les roches qui sont en parties parsemées de diaclases ou failles participent à l'altération de ces dernières. Les altérites combinées à des éléments organiques ont permis la formation de plusieurs types de sol suivant la position topographique. L'argile issue de la décomposition du granite (montmorillonite et kaolinite) est utilisée par les femmes pour la poterie. La répartition des sols dans le paysage permet de les regrouper en trois grandes parties : les sols sur affleurements rocheux (sols minéraux bruts) et peu évolués ou squelettiques ; les sols situés sur les versants et les interfluves plans et enfin les sols hydromorphes situés dans des parties basses comme le long des ruisseaux, des rivières et dans les marécages. Dans le secteur d'étude, il y a deux processus dominants de pédogenèse : le ferruginisation et l'hydromorphie. Aux sommets des interfluves plans, existent des sols ferrugineux tropicaux à concrétions sur granites et granito-gneissiques à deux micas, les sols

tropicaux hydromorphes sur granite (B. Volkoff, 1976 : 5). Les sols ferrugineux lessivés jouxtent les collines et forment souvent des auréoles autour des sols des endroits à tendance marécageuse hydromorphes.

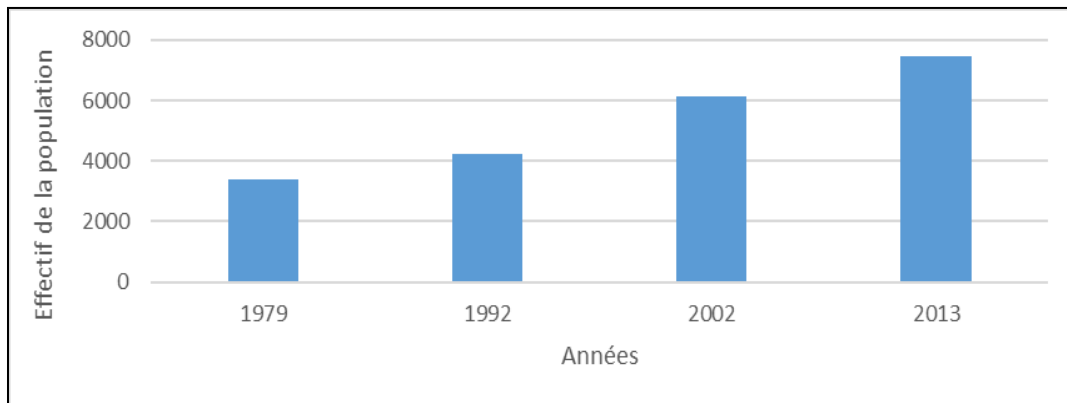
De même la physionomie des formations végétales dépend aussi relativement de la topographie et des types de sols. Sur les sols squelettiques au niveau des collines, il y a une végétation saxicole. Sur les interfluves plans se trouvent les savanes arborées, boisées et arbustives. Sur les sols hydromorphes se sont développées des forêts galeries, des forêts claires marécageuses. En dehors de la végétation naturelle, il est observé sur les différents types de sols des plantations de diverses espèces végétales. Les principales espèces végétales du secteur d'étude sont : *Burkea africana*, *Vitellaria paradoxa*, *Ptelopsis suberosa*, *Daniellia oliveri*, *Terminalia macroptera* *Pterocarcus erinaceus*, *Ficus muscoso*, *Dolonix regia*, *Anogeissus leiocarpus*, *Lophira lanceolata*, *Antiaris africana*, *Annona senegalensis*, *Vitex doniana*, *Antigonum leptopus*, *Acacia caffra*, *Borassus aethiopum*, *Mangifera indica*, *Ceiba pentandra*, *Isobertina doka*, *Diospyros mespiliformis*, *Adansonia digitata*, *Andropogon gayanus*, *Elaeis guineensis*, *Tectona grandis*, etc.

Certaines de ces plantes servent de bois de chauffe ou charbon de bois, de plantes médicinales maîtrisés et utilisés surtout par les femmes, d'autres sont utilisés comme de bois d'œuvre surtout par les artisans et autres hommes et femmes de métiers. Ils produisent parfois des fruits comestibles ou non récoltés notamment par les mères et les filles. Les formations végétales abritent une faune dominée actuellement par des rongeurs en l'occurrence des rats, des lapins et des lièvres. Les singes et les antilopes sont de plus en plus rares à cause des pressions anthropiques et les dérèglements climatiques. Il en résulte une perte de biodiversité qui constitue important pour les femmes qui ont surtout besoin des espèces animales et végétales pour assurer l'alimentation, la santé et l'entretien des personnes de leur famille, entourage et autres.

L'hydrographie du milieu d'étude est dominée par des ruisseaux et des marécages où les femmes s'approvisionnent en eau pour la consommation aux champs et même à la maison surtout pendant les saisons sèches prolongées. L'ensemble des ressources naturelles (sols ou terre, eau, végétation et faune) constitue le foncier qui constitue le fondement des groupes culturels. Dans l'arrondissement de Lahotan le groupe socioculturel autochtone et dominant est le Mahi qui a ses modes de vie et sa gestion du patrimoine. Il constitue une communauté patrilinéaire dans laquelle les biens de l'héritage se transmet de père en fils. L'enfant fille est

exclue. Les ressources naturelles du secteur d'étude sont exploitées par une population qui connaît une croissance permanente (figure 3).

Figure 3 : Évolution de la population de l'arrondissement de Lahotan de 1979 à 2013



Source : INStAD, 2023

La figure 3 montre que de 1979 à 2013, la population de l'arrondissement de Lahotan a presque doublé en passant de 3381 habitants en 1979 à 7455 habitants en 2013. Les femmes (3849) représentent 51,63% de la population et sont en nombre plus important que les hommes (3606). Pour satisfaire ses besoins, cette population exerce des activités économiques dont la plus importante est l'agriculture. En effet, sur 1290 ménages que comptait l'arrondissement de Lahotan, 1030 sont agricoles, soit 79,84% (INStAD, 2013 : 25). Ils produisent des cultures vivrières comme le maïs, le sorgho, le manioc, l'igname, l'arachide, le haricot, le voandzou et des cultures maraîchères comme la tomate, le gombo, le crinrin, etc. Cette production est en quantité suffisante et disponible lorsque les campagnes agricoles ne souffrent d'aucune difficulté importante. Les femmes combinent à la cuisine les produits agricoles pour en faire des aliments complets qui permettent d'assurer la sécurité alimentaire des membres des ménages.

La population de l'arrondissement de Lahotan ne bénéficie pas d'adduction d'eau potable, mais de trois puits à grands diamètres qui tarissent pendant les périodes de sécheresses exceptionnelles qui obligent les femmes à aller chercher l'eau à la retenue sur la rivière Klou située à une dizaine de kilomètres des habitations. Dans tous le département des Collines dont fait partie l'arrondissement de Lahotan (commune de Savalou), trois ménages sur quatre (75,1%) ont accès l'eau potable (INSAE, 2013 : 12). Les infrastructures sociocommunautaires se résument à trois écoles primaires publiques, une confessionnelle d'obédience catholique ; un

Collège d'Enseignement Général (CEG) public à second cycle. Les élèves filles et écolières représentent 48,5% des apprenants. Il y a également un complexe sanitaire composé à la fois d'un dispensaire et d'une maternité, un commissariat et le bureau du chef de l'arrondissement. Par moment, le centre de santé ne dispose pas, ni d'un infirmier, ni d'une sage-femme. Ce sont les femmes et les filles qui en souffrent énormément car c'est elles qui s'occupent des personnes à charges et vulnérables. Les femmes en état de grossesses sont les grandes victimes à cause de leur vulnérabilité et du manque de suivi.

Dans l'arrondissement de Monkpa, les femmes sont à plus de 61,4% analphabètes, incapables de s'informer à travers la lecture et de communiquer par écrit. Les enquêtes de terrain dans le cadre de cette étude ont révélé que 35, 8% des femmes sont soumises à un mariage de polygamie, 7, 1% en lévirat, 3,7% de veuvage sans conjoint, 5,3% en monogamie et 48, 1% de célibataires. Au total, 42,9% de femmes bénéficient visiblement d'un soutien éventuel d'un homme et 57,1% d'entre elles sont présumées se contenter de leurs moyens. Il est à retenir que les ménages à gouvernance féminine sont plus nombreux que ceux à gouvernance masculine.

L'étude des composantes du milieu a permis de comprendre les interactions et de faciliter la collecte des données.

1.2. Collecte des données

La collecte des données s'articule autour de la nature des données, du matériel, des méthodes ou techniques utilisées.

- **Natures des données**

Les données collectées dans le cadre de cette étude sont de diverses natures. Des statistiques climatologiques (moyennes annuelles de hauteurs de pluies, de températures), démographiques (effectifs des populations des localités, nombre et taille des ménages), socioéconomiques (accès aux services sociocommunautaires, revenus, foncières, indicateurs de développement, de pauvreté, le genre), topographiques (coordonnées géographiques) ont été respectivement obtenues à la Météo-Bénin, à l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD) et auprès des institutions chargées de la gestion foncière au Bénin comme l'Institut Géographique National (IGN), l'Agence National du Foncier (ANDF) et notamment auprès de la Commission de Gestion Foncière (CoGeF) de la commune de Savalou et des Sections Villageoises de Gestion Foncière (SVGT). Les données climatiques ont permis

d'analyser la variabilité annuelle de la pluviométrie. Les statistiques démographiques ont servi à apprécier l'évolution de la population en rapport avec la disponibilité des ressources naturelles. Les informations socioéconomiques ont permis d'apprécier la capacité des individus à satisfaire leurs besoins vitaux, la qualité de leur mode de vie, leur perception de la gestion des ressources naturelles. L'utilisation des données foncières ont pour objectif d'analyser d'une part les modes d'accès aux ressources en général et foncières en particulier et d'autre part examiner les effets des actions sur l'environnement.

L'approche genre a pour but d'appréhender la place de la femme dans les rapports sociaux, économiques, politiques, culturels et culturels de l'arrondissement de Lahotan. Les données topographiques ont permis de localiser les éléments utiles à cette étude. Pour la collecte de ces différentes informations un matériel a été utilisé.

- **Matériel et méthodes de collecte des données**

Dans le cadre de cette étude, un Global Positioning System (GPS) a été utilisé pour localiser et déterminer les coordonnées des éléments géographiques utiles à cette étude. Un smartphone a permis d'enregistrer les entretiens réalisés lors des enquêtes de terrain. Un appareil photographique numérique a servi à prendre les images des objets devant servir d'illustrations.

Dans la phase préparatoire des enquêtes de terrain, une recherche documentaire a été réalisée à travers une revue de littérature pour la collecte des informations du terrain, disponibles dans les documents en papiers et en numérique surtout sur l'internet. Les enquêtes de terrain ont été menées par questionnaire, par des entretiens et par observation. Pour ce faire, un questionnaire, un guide d'entretien et une grille d'observation ont été élaborés. L'observation directe sur le terrain a permis de collecter des données en milieu réel. Le questionnaire et le guide d'entretien ont été soumis à un échantillon représentatif constitué à partir du modèle statistique de D. Schwartz (1995 : 11) et du choix raisonné.

L'arrondissement de Lahotan compte 6 villages. Il s'agit de Agbomadin (916 habitants), Aouankanmè (2517 habitants), Damè (1192 habitants), Kpakpavissa (1006 habitants), Sègbèya (641 habitants), Komakidji (1183 habitants) (INSAE, 2013 : 16). Pour une étude en 2024, ces données démographiques sont dépassées et pour cause, une extrapolation a été effectuée à travers la formule : $P_n = P_0 \times (1+\alpha)^n$ a été utilisée avec P_n = Population recherchée à l'année 2023, P_0 = Population à l'année initiale (2013) ; n = Nombre d'années à l'horizon du projet soit 2013- 2023 = 10 années ; α = taux d'accroissement de la population (3,50 %). En appliquant

cette formule au village Agbomadin, sa population en 2023 est $P_1 = 916 \times (1+0,0035)^{10} = 953$ habitants. Les effectifs P_2, P_3, P_4, P_5 et P_6 des populations des villages Aouankanmè, Damè, Kpakpavissa, Sègbèya et Komakidji sont calculés de la même manière (tableau I). Le nombre de personnes à interroger dans les villages de l'arrondissement de Lahotan est calculé via la formule de D. Schwartz (1995) de la manière suivante : $N = T^2PQ/e^2$ avec N = taille de l'échantillon par village ; T^2 = écart fixé à 1,96 correspondant à un degré de confiance de 95 % ; P = Effectif de la population par village/nombre d'habitants de la population-mère du milieu d'étude ; $Q=1-P$; e = marge d'erreur qui est égale à 5 %. Le nombre de personnes à interroger dans le village Agbomadin est $N_1= 1,96 \times 1,96 (953 :7754) (1-0,46) / (0,05)^2 = 162$ personnes. C'est de cette même manière que les effectifs des populations (N_{2-6}) et des personnes interrogées (n_{1-6}) des autres villages ont été calculés (tableau I). Selon le protocole de D. Schwartz (1995 : 11), 984 personnes sont à interroger (tableau I).

Dans l'incapacité d'interroger chacun des 1221 personnes, une réduction de 10% a été réalisée au niveau de chaque village (n_{1-6}). Avec cette réduction 123 personnes sont retenues pour être interrogées suivant la méthode statistique de Schwartz. Le choix raisonné a été réalisé sur quota dont la base est le sous-échantillon le plus faible qui est ici égale à 13 correspondant au village Sègbèya. Les rapports des sous-échantillons par rapport à cette base sont déterminés (tableau I). Le village Sègbèya ayant l'effectif le plus faible a servi de base de quota. Les proportions obtenues ont permis de déterminer le nombre de personnes à choisir par raison et par village (tableau I).

Tableau I : Répartition de l'échantillon

Villages	Effectif de la population par village en 2023	Nombre de personnes à interroger (N_{1-6})	Nombre de personnes interrogées (n_{16})	Pourcentage de personnes interrogées (%)	Nombre de fois du quota de base	Nombre de personnes interrogées par raison	Pourcentage de personnes interrogées par raison (%)
Agbomadin	953	162	16	13%	1,2	4	
Aouankanmè	2618	345	35	28%	2,7	8	
Damè	1240	207	21	17%	1,6	5	
Kpakpavissa	1046	174	17	14%	1,3	4	
Sègbèya	667	126	13	11%	1	3	
Komakidji	1230	207	21	17%	1,6	5	
Total	7754	1221	123	100%		29	

Source : Travaux de terrain, janvier 2024

Par le choix raisonné 29 personnes (tableau I) ont été ajoutées à l'effectif déterminé par le protocole de Schwartz. Au nombre des critères retenus, il y a notamment : avoir vécu dans l'arrondissement de Lahotan au moins pendant 30 ans, être producteur agricole, leaders d'opinion, sages, être femmes ou homme chef de ménage, être membre d'une structure de gestion du foncier, opérateur géomètre-topographe, etc. Au total, l'échantillon représentatif interrogé dans le cadre de cette étude est composé de 152 personnes. Les données collectées ont été traitées et les résultats obtenus analysés.

1.3. Traitement des données et analyse des résultats

Après la collecte des données, un dépouillement a été réalisé. Elles ont été classées en natures quantitative et qualitative. Les données quantitatives ont été classées grâce au logiciel SPSS^{17.00}. La méthode inductive a été utilisée pour les données qualitatives. Le traitement de texte a été réalisé par le tableur Word 2016. Les données ont été rangées sous formes de tableaux, de figures et de graphiques à l'aide du tableur Excel 2016. Les résultats obtenus ont été analysés en utilisant plusieurs modèles. Celui systémique a servi à intégrer dans cette étude les interdépendances ou interactions entre les différentes composantes du milieu. Le modèle d'analyse SWOT (*Strength-Weaknesses-Opportunities-Threats*) ou FFOM (*Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces*) a été utilisé pour proposer des solutions afin d'atténuer les effets des problèmes et menaces et de transformer les opportunités en atouts utilisables.

En effet, le modèle PEIR (Pressions, Etats, Impacts et Réponses) a été également mis à contribution pour analyser les pressions exercées par la population sur les ressources naturelles, les états des écosystèmes, les effets positifs et négatifs et les réponses des populations aux contraintes au développement socioéconomique durable.

2. Résultats

2.1. Dynamique de l'employabilité des femmes de l'arrondissement de Lahotan : causes et conséquences

Le genre est un facteur important dans la différenciation des phénomènes sociaux. Il y a des faits sexospécifiques comme la reproduction. La femme est contrairement à l'homme, la seule capable de contracter une grossesse et la garder jusqu'à la délivrance. Elle est encore la seule ayant la capacité d'allaiter le nouveau-né. En dehors de ces travaux naturels, la division traditionnelle du travail par rapport au genre a fait de la femme comme dans l'arrondissement

de Lahotan, l'être très fragile qui ne peut exécuter des travaux exigeant le déploiement de grands efforts. C'est ainsi que fut confié à la femme les emplois domestiques et de l'entretien des personnes à charge. Pour 78,1% des octogénaires interrogés la femme a sa place au foyer, à la maison pour s'occuper de l'alimentation et de l'entretien de sa famille. Ils ajoutent que l'homme considéré comme chef de famille est fait pour chercher partout où se trouvent les ressources nécessaires à la satisfaction des besoins fondamentaux des ménages.

Cette répartition a connu avec le temps une évolution dans le temps et dans l'espace. En effet, cette dynamique n'est pas partout la même. Elle varie du milieu urbain au milieu rural, d'un pays développé à un pays en voie de développement. Plusieurs facteurs conditionnent globale cette évolution au niveau mondial. Il s'agit notamment de l'évolution démographique et technologique dans le monde qui ont diversifié et rendu les besoins illimités. En plus, il y a les crises ou mutations économiques, sociales, politiques, socioculturelles, culturelles, climatiques et environnementales, le chômage et le manque d'emplois attrayant ont rendu les hommes irresponsables vis-à-vis de leurs devoirs conjugaux et parentaux. Ces facteurs ont bouleversé les structures productives, affaibli le secteur secondaire, favorisé l'expansion du commerce, du transport, le tourisme et les services. Cette expansion attire la population féminine sur le marché du travail, consolidant ainsi le fait que le travail féminin (salariné), hors domicile, était la norme. En effet, il y a moins de jeunes femmes y occupant des emplois payés du secteur structuré. Les femmes sont plus nombreuses à être employées comme main-d'œuvre.

Dans l'arrondissement de Lahotan, l'évolution de l'emploi féminin est due d'une part à des conditions de vie et d'autre part à des mutations économiques. Pour 66,66% des septuagénaires interrogés, il est observé des changements notables dans le mode vie et des conditions économiques. Pour ces derniers, les femmes et les enfants sont plus libres de leurs mouvements et de leurs choix aujourd'hui qu'au moment où ils étaient enfants et les hommes plus irresponsables dans la gestion des ménages. Ils déplorent le fait qu'il y a plus de célibataires aujourd'hui qu'auparavant des hommes qui s'occupent très peu de leurs progénitures et de leurs femmes, la facilité de rupture des liens conjugaux ou des alliances. Il y a moins de jeunes femmes qui exerçaient des emplois payés du secteur structuré. Aujourd'hui ajoutent-ils, il est observé que la quasi-totalité des filles sont formées dans des écoles professionnelles ou centres de métiers (coiffure, couture, informatique, ...), certaines font de longues études, diplômées et travaillent dans l'administration publique. Comme par exemple, le pourcentage de filles élèves et écolières a passé de 5,6% en 1969 à 48,5% en 2015 des apprenants tous les niveaux confondus (primaire, secondaire et le supérieur).

Les femmes de l'arrondissement de Lahotan sont de plus en plus investies dans le secteur informel et notamment dans le commerce. Les femmes de ce milieu étaient contraintes à la progéniture nombreuse et au fort taux de morbidité et de mortalité infantiles et maternelle. La réduction des naissances, de la morbidité et de la mortalité notamment infantiles à cause des progrès techniques et scientifiques, de l'accès des femmes aux centres de santé dans le secteur d'étude, du planning familial qui a permis l'espacement des naissances et la procréation à volonté, ont tous permis de réduire les difficultés rencontrées par les femmes et de favoriser l'exercice d'une activité non domestique. Interrogées, 58,6% des femmes déclarent être soumises au planning familial. Interrogées, 56,7% des femmes cinquantenaires ont affirmé que les espacements des naissances sont passés en moyenne de 2,5 ans dans les années 1990 à 5 ans en 2020.

Rappelons que les enquêtes de terrain dans le cadre de cette étude ont révélé que 35,8% des femmes sont soumises à un mariage de polygamie, 7,1% en lévirat, 3,7% de veuvage sans conjoint, 5,3% en monogamie et 48,1% de célibataires. Au total, 42,9% de femmes bénéficient visiblement d'un soutien éventuel d'un homme et 57,1% d'entre elles sont présumées se contenter de leurs moyens. En majorité les femmes sont libres des contraintes conjugales et des pesanteurs sociologiques, plus disponibles à exercer des activités de production de biens et de services. En effet, éclairés, compréhensibles et conscients des tâches difficiles et encombrantes qu'exécutent leurs épouses, 7,2% des hommes ou maris les aident.

De plus, les travaux ménagers sont réduits à cause de la diminution de la taille des ménages, des procédés de cuisson rapide comme l'utilisation de gaz, l'accès à l'électricité, l'amélioration des ustensiles de cuisine (glaciaires, frigos et congélateurs, ...) pour la conservation des aliments, des modes, techniques ou moyens d'entretien ou de soins des enfants (biberons, couches, des vêtements appropriés, médicaments génériques, etc.).

L'implantation des usines d'égrenage de coton, des noix d'acajou et de transformation du manioc en alcool dans les arrondissements voisins de Savalou-Agbado et de Logozohè a permis aux femmes de créer de nouveaux emplois non agricoles et sédentaires. Il s'agit de la création de petites boutiques de vente de divers et des restaurants. La multiplication des églises chrétiennes dans l'arrondissement de Lahotan, le retour des retraités et des jeunes diplômés sans emplois au bercail (émigration rurale ou migration urbaine-rurale), l'existence des Organisations Non Gouvernementales, les effets de la mondialisation à travers les techniques d'informations et de la communication (télévision, radio, téléphone portable, etc.), les instructions, les formations et les éducations reçues par certaines femmes dans les écoles et au

cours des séances de sensibilisation ont contribué à leur émancipation et à la levée de certaines pesanteurs sociologiques non progressistes, contraires à un développement socioéconomique durable. Les immigrations dues souvent aux migrations climatiques et environnementales relativement permanentes ont contribué au brassage des groupes socioculturels de coutumes, de mœurs et des us ou habitudes différents. C'est le cas des membres du groupe socioculturel Adja qui en quête de mieux-être ou mieux vivre ont immigré dans l'arrondissement de Lahotan. Cette communauté est spécialisée dans le commerce notamment dans la vente de pièces des motos et la production et la vente de produits maraîchers. Intéressés, des ménages locaux autochtones à gouvernance féminine se sont investis dans la production maraîchère et dans la vente des produits.

Interrogés sur les paysages, 81,4% des octogénaires ont affirmé l'existence de profondes transformations. Pour eux quelques années auparavant, la voie qui reliait les localités de Monkpa et de Lahotan était un sentier, le village de Lahotan était un hameau dont les murs des maisons étaient en terre battue, les toits étaient en paille donc en matériaux précaires, sans infrastructures modernes ; à présent disent-ils, des murs sont en matériaux définitifs, les toits en feuilles de tôle de zinc et en tuile, les cours de certaines maisons entre-temps couvertes de sable sont aujourd'hui parsemées de cuirasses ferrugineuses et des blocs rocheux, ... Il s'agit du phénomène d'urbanisation qui s'affirme petitement en transformant les paysages, l'économie et la société. Fruits d'une longue durée, les paysages sont également l'œuvre d'un certain nombre de processus qui les façonnent et les élaborent. Dans ces processus, l'environnement est impacté. L'évolution de l'emploi féminin dans l'arrondissement de Lahotan a eu des conséquences.

La diversification de l'emploi féminin a permis à certaines femmes du secteur d'étude d'avoir des emplois rémunérés et d'avoir une indépendance financière. Cette indépendance financière est observée chez les femmes qui sont des chefs de ménages libres de toutes contraintes conjugales et qui ont diversifié leurs activités économiques. Les enquêtes dans le cadre de cette étude ont révélé de 70,1% d'entre-elles ont une autonomie qui a modifié leur mode de vie. Il est observé sur le terrain, une discipline stricte et organisée dans leurs ménages, pas de travaux sexospécifiques. Les enfants féminins et masculins savent faire tous les travaux. Chacun d'eux est polyvalent en ce qui concerne les travaux. Ils sont dans leur quasi-totalité laborieux, assidus, courageux, intrépides. Les enfants sont sensibilisés sur leurs intérêts, les forces et faiblesses de leur famille ou ménage. Ils sont conscients du caractère monoparental de leur ménage. De ce fait, ils prennent très peu de risques susceptibles d'engendrer de grands

problèmes. A 85,3% ces enfants réussissent à l'école contrairement à ceux des ménages polygames qui sont matériellement et psychologiquement peu suivis. Le ménage à gouvernance féminine dont la cheffe est libérée des emplois non rémunérés est autonome et sécurisé.

L'évolution de l'emploi féminin a contribué à la modification des structures des ménages en passant des ménages biparentaux à des ménages monoparentaux. Elle a des effets sur la démographie car les naissances sont désormais contrôlées, planifiées, réduites. Par conséquent la diversification des emplois des femmes diminue le rythme d'évolution de la population. De même, ce nouveau contexte a permis d'avoir accès plus que les hommes à des crédits bancaires et de microfinances pour améliorer la rentabilité de leurs activités économiques. Interrogées, 66,33% des cheffes des ménages à gouvernance féminine déclarent mener des activités de commerce et de transformations des produits agricoles pour vendre les produits finis, de vente de crédits GSM. La dynamique de l'emploi féminin dans l'arrondissement de Lahotan est dominée par la tertiairisation des emplois. En effet, la main-d'œuvre féminine représente les 75% des effectifs du secteur tertiaire. L'autonomie financière a permis à 4,2% des cheffes des ménages à gouvernance féminine de s'acheter des parcelles de terre et de construire des maisons qu'elles habitent avec les membres de leur ménage respectif. Avec les émigrations massives actuelles des hommes de l'arrondissement de Lahotan pour une meilleure vie, le taux de féminisation des emplois est passé de 21,7% en 1980 à 52,8% en 2023. Malgré la dynamique de l'emploi féminin, des femmes restent vulnérables et pauvres.

2.2. Causes et conséquences de la pauvreté des femmes dans l'arrondissement de Lahotan

La pauvreté des femmes de l'arrondissement de Lahotan est due à plusieurs causes. L'organisation de la société traditionnelle a fait de la femme, l'être qui s'occupe des travaux domestiques et de l'entretien des personnes à charge et vulnérables. Il s'agit des travaux non rémunérés. Dans la société traditionnelle, la femme ne participe pas aux prises de décisions et ne bénéficie pas de l'héritage en général et de terre en particulier. Pourtant, dans un milieu rural comme celui de l'arrondissement de Lahotan, la terre est la ressource la plus précieuse. A défaut, la femme ne peut faire valoriser ses savoirs, savoir-faire et savoir-être. La femme ne dispose pas de biens à mettre en gage pour bénéficier de crédits bancaires ou de microcrédits. Avec l'évolution de l'emploi féminin, les femmes travaillent souvent dans des secteurs mal ou non rétribués comme le ménage, l'entretien ou assistance des personnes à charge et vulnérables, la santé et le social, la vente, l'hôtellerie et la restauration ou le nettoyage, l'éducation. Les conditions de travail des femmes sont précaires et sans effets positifs sur les assurances sociales.

À cela, il faut ajouter la non rémunération de la plupart des emplois exercés par les femmes. Le construit social traditionnel accorde en matière de travail, plus d'importance à l'homme qu'à la femme. Ainsi, le garçon est considéré plus apte à aller à l'école que la fille. Au total, la pauvreté des femmes est due au manque d'accès à l'éducation, aux terres surtout arables, aux services d'investissements financiers, au chômage, à la nature de l'accès et de la participation des femmes à la main-d'œuvre, à la fragilité de l'état et de la santé de la femme, à la des différences entre les sexes dans l'utilisation du temps, à la non-participation et représentation des femmes dans les processus de décision de haut niveau, aux pratiques culturelles en relation avec la pauvreté, aux conflits internes aux familles, à l'urbanisation et à la dislocation des familles.

La pauvreté des femmes dans l'arrondissement de Lahotan a des effets économiques, sociaux, culturels et culturels. La pauvreté est à l'origine du faible pouvoir d'achat des femmes. Les enquêtes dans le cadre de cette étude ont révélé que 75,9% des femmes du secteur d'étude dépensent en moyenne 500 FCEA/ jour. Ceci dénote d'une pauvreté monétaire. Par contre, 45,3% des femmes mangent en moyenne une fois par jour. Ces dernières connaissent une pauvreté alimentaire.

En effet, le faible pouvoir d'achat est à la base de la faible consommation des produits alimentaires et d'autres biens et services. Il en résulte surtout pendant les années de dérèglements climatiques, de mauvaises récoltes comme en 1977 année de grande sécheresse en Afrique de l'ouest et de l'année 2010 avec les inondations, l'absence de l'autosuffisance et de l'insécurité alimentaires avec ses corollaires de maladies dues à la carence alimentaire comme la malnutrition, les avitaminoses, la kwashiorkor selon les archives des centres de santé de l'arrondissement de Lahotan en 1977 et 2010. La pauvreté des femmes contribue à l'accès limité des enfants de ces dernières à l'éducation, aux soins de santé. Les femmes pauvres sont tentées de se livrer à l'infidélité, à l'adultère, au vol et à une forte croyance religieuse, aux difficultés de travail et de productivité. La pauvreté des femmes réduit la croissance à long terme, provoque l'instabilité des structures sociales, la violence conjugale.

Pour lutter contre ces maux, l'accès des femmes aux ressources notamment foncières est une des solutions durables pour la lutte contre la pauvreté des femmes.

2.3. Accès au foncier des femmes : une approche de valorisation des emplois des femmes pour un développement durable

Dans l'arrondissement de Lahotan, les femmes ont de grandes difficultés à avoir accès à la terre et surtout d'être propriétaire terrienne suivant les règles de la société traditionnelle. En effet, pour seulement travailler la terre, les femmes désireuses peuvent en bénéficier compte tenu de leur situation matrimoniale ou d'enfant-fille ou de leurs relations de parenté et autres. Ainsi, dans le patrimoine foncier paternel, la jeune fille, la fille célibataire, la fille qui a divorcé avec son mari et a rejoint la maison paternelle, des femmes parentes et alliés peuvent travailler la terre, tirer des ressources, notamment pratiquer des activités agricoles et rien que des cultures saisonnières, annuelles, non pérennes.

Dans le patrimoine foncier d'alliance, certaines catégories de femmes peuvent être autorisées à travailler la terre, sans planter des arbres. Il s'agit notamment des femmes veuves surtout sous lévirat, ou d'un certain âge avec lequel les vellétés ou capacités d'activités sexuelles sont atténuées, des femmes parentes et alliées. Il leur est formellement interdit de planter des arbres. L'exploitation momentanée, temporaire de la terre ou du foncier sur demande est permise à toutes les femmes. Elles sont alors utilisatrices des biens fonciers. Il se pose la question de la propriété. Souvent, la femme utilise la terre pour la réalisation d'activités de production pour la sécurité alimentaire du ménage ou de la famille. Parfois, pour sa sécurité, la terre est confiée aux femmes pour usages afin d'empêcher des fraudeurs de s'en accaparer.

Les femmes jouent également les rôles de main-d'œuvre familiale, de métayère. En effet, les femmes participent à la mise en place, à l'entretien des champs ou des plantations de membres de la famille de sexe masculin comme les frères, les pères, les époux, les frères, sœurs des époux, etc. Dans ces conditions leurs travaux sont considérés comme des aides dont les contreparties sont des dons de produits de première nécessité, une partie de la production ou de l'argent dont le montant est non proportionnel aux efforts consentis ou par une simple salutation verbale. En cas de métayage, la rémunération du propriétaire terrain est soit en nature ou en argent.

Dans la société traditionnelle des Mahi, groupe socioculturel autochtone du secteur d'étude, détenteur des biens et chef des terres, la terre appartient à la collectivité et de ce fait elle est inaliénable, sacrée parce qu'elle appartient aux morts et aux vivants. Interrogés, 98,5% des octogénaires ont attesté que les règles traditionnelles du secteur d'étude ont exclu la totalité des femmes du droit de propriété foncière et du droit d'héritage, mais leur reconnaît le droit

d'exploitation temporaire et superficielle du foncier. Avec l'accroissement de la population, la densité de la population a augmenté, la population active (celle en âge de travailler) a augmenté, la consommation de la terre arable a augmenté dans la perspective de pouvoir satisfaire les besoins vitaux des membres du ménage ou de la famille. Les patrimoines fonciers des ménages ne sont plus en mesure de satisfaire même les demandes foncières des hommes des familles.

Les enfants de sexe féminin sont de plus en plus exclus des patrimoines fonciers des ménages, malgré que la terre soit un pilier de développement en général et de celui agricole dans un milieu rural comme celui de l'arrondissement de Lahotan. Parmi les enfants de sexe masculin des tentatives d'exclusion sont observées et sont sources de tensions ou de conflits. En plus de l'exclusion des filles du droit de propriété foncière, il en est de même pour leur qualité d'utilisatrices simples et temporaires des ressources foncières. Les mutations économiques, sociales, culturelles, culturelles, technologiques surtout numériques, scientifiques, politiques, la mondialisation, la modernité, les contextes de contraintes climatiques et environnementales, juridiques et réglementaires et la multiplicité des institutions chargées de la défense des droits de l'homme malgré leurs efforts soutenus ne sont pas encore arrivées à corriger dans les faits cette injustice flagrante et inhumaine.

L'évolution de l'emploi féminin a permis à des femmes d'avoir une autonomie financière qui leur a permis d'acquérir des parcelles de terre pour les bâtir ou y faire des activités économiques. Ces femmes arrivent à satisfaire leurs besoins fondamentaux (se loger, se nourrir, s'instruire, se vêtir et se soigner) et ceux des membres de leur ménage respectif. Leur réussite dans l'entrepreneuriat est très variée selon leur statut. Les enquêtes dans le cadre de cette étude ont révélé que les femmes qui sont arrivées à avoir une autonomie sont de différentes catégories : il en a qui sont : en couple et ont un ou plusieurs enfants ; en couple sans enfants ; en situation de monoparentalité ; célibataires ; en situation de recombinaison familiale. Elles sont de niveaux d'instruction très variés et ont besoin d'aides pour un développement socioéconomique durable. Pour ce faire, il importe de permettre aux femmes en général et à ces femmes en particulier d'avoir accès aux investissements, au financement, à l'information, aux connaissances, aux technologies, à la terre et aux marchés, de bénéficier du développement de leurs compétences, de la mise en réseau et le renforcement de leurs capacités, de la lutte contre les obstacles socioculturels, de la reconnaissance des femmes (dans la société, dans les politiques et par l'offre et la fourniture de services appropriés).

La participation des femmes à la gestion du foncier ou des ressources naturelles a permis ces dernières d'avoir des moyens et de mieux s'occuper de leurs enfants du point de vue de la

sécurité alimentaire, de santé, d'instruction, de la qualité du logement, etc. Cela participe également à l'enrichissement de la biodiversité à travers la diversité des cultures agricoles qui contribuent à l'extension de l'agroforesterie et à la préservation des espèces végétales et animales ; à l'amélioration de la gestion de l'eau en appliquant les techniques de purification de l'eau à boire, de réduction de l'évapotranspiration à travers le développement de l'association des cultures. Les femmes participent aux opérations d'assainissement des agglomérations en balayant et collectant des ordures, etc. Ces différentes actions sont parfois réalisées dans le cadre des Organisations Non Gouvernementales, des Institutions de l'Etat. Les participantes sont rémunérées et sont salariées ou fonctionnaires avec des revenus permanents et intéressants qui favorisent leur autonomie. Ceci permet à ces dernières d'accéder à l'autonomie et deviennent moins vulnérables car moins pauvres.

Des femmes sont sorties de la pauvreté grâce aux activités agricoles et à l'amélioration de la qualité et au changement de la nature des emplois exercés. En effet, des femmes pauvres, à cause des emplois non rétribués, sont passées à la position de salariées, d'activités agricoles à celles non agricoles.

3. Discussion

L'étude des relations de la femme et la trilogie pauvreté-emploi-foncier dans l'arrondissement de Lahotan au Bénin a révélé les causes et les conséquences de la dynamique de l'employabilité des femmes. La méthodologie adoptée a permis d'aboutir à des facteurs sexospécifiques comme la reproduction, la division traditionnelle du travail par rapport au genre avec les travaux domestiques attribué aux femmes et ceux hors ménage aux hommes. Les mutations démographiques, économiques, sociales, politiques et autres ont contribué à l'évolution de l'emploi féminin avec la remise en cause de la répartition traditionnelle du travail. Il y a désormais la féminisation du secteur tertiaire en croissance. Ces résultats sont corroborés par ceux de N. Kpadonou *et al.* (2011 : 1) dans leurs études sur la fécondité et l'accessibilité à l'emploi salarié des femmes à Cotonou (Bénin). Ils ont montré que les femmes accèdent difficilement aux emplois salariés et ont souvent un statut d'aide familiale ne leur donnant pas droit à une rémunération, l'existence de fortes inégalités entre les hommes et les femmes sur le marché du travail, la moindre scolarisation des filles, les emplois indépendants permettent plus facilement de concilier vie reproductive, vie maritale et vie professionnelle.

Cette recherche a révélé les causes et conséquences de la pauvreté des femmes dans l'arrondissement de Lahotan. En effet, les règles socioculturelles ou coutumières ont exclu les

femmes des prises de décisions, d'accès et du droit au foncier, des crédits bancaires ou de microcrédits car elles ne disposent pas de biens pour les mettre en gage. La division sexospécifique du travail leur a attribué des emplois non rémunérés. Cette situation rend les femmes très vulnérables. Ces résultats sont similaires à ceux auxquels sont parvenus les travaux de recherche de certains auteurs. O. A. Akinboadé (2005 : 97) a également révélé la pauvreté de la femme dans ses relations avec le commerce informel en Afrique orientale et australe. Il a montré que la pauvreté est endémique dans ces régions où, selon les estimations, plus de la moitié de la population vit avec moins d'un dollar par jour ; la situation est encore plus grave dans le cas des femmes et revêt une importance accrue dans ces sous-régions où près de la moitié des ménages ont une femme à leur tête. M. Koné (2011 : 3) dans ses travaux sur les femmes et le foncier a révélé que les femmes dépendent des hommes pour accéder aux terres et que le droit coutumier a une influence majeure sur l'accès des femmes à la terre. Pour CTA (2019 : 2) à l'échelle mondiale, seuls 15 % des propriétaires fonciers sont des femmes. Elles cumulent plusieurs handicaps : un faible accès aux ressources matérielles, un accès à l'emploi limité, un niveau d'éducation faible et un environnement socio-culturel pas toujours favorable (<https://lartes-ifan.org/fr/node/453>).

Cette étude a montré que l'accès au foncier des femmes est une approche de valorisation des emplois des femmes pour un développement durable dans l'arrondissement de Lahotan. Dans la société traditionnelle, l'exploitation momentanée, temporaire de la terre ou du foncier sur demande est permise à toutes les femmes. Mais pas de droit de propriété. Les mutations économiques, sociales, culturelles, culturelles, technologiques surtout numériques, scientifiques, politiques, la mondialisation, la modernité et autres ont contribué à l'amélioration des conditions de vie des femmes et surtout de celles qui sont autonomes. Ces résultats sont conformes à ceux de certains travaux scientifiques. En effet, « Garantir les droits fonciers des femmes pour renforcer l'égalité des sexes, la sécurité alimentaire et l'émancipation économique » (<https://www.un.org/fr/chronique-onu/garantir>) et « En milieu rural, la terre est un bien précieux, parfois le seul. Pour les femmes, posséder une terre, c'est assurer son émancipation et sa sécurité économiques ; avoir plus de poids dans les décisions financières et familiales ; accéder au crédit pour démarrer une activité ou améliorer la productivité agricole ; et, bien souvent, c'est la garantie de la survie de sa famille » (<https://www.banquemonde.org/fr/news/feature/2016/10/14/promoting>).

Conclusion

La recherche sur femme et trilogie pauvreté-emploi-foncier dans l'arrondissement de Lahotan au Bénin a montré la dynamique de l'employabilité des femmes de l'arrondissement de Lahotan : causes et conséquences, les causes et conséquences de la pauvreté des femmes et l'accès au foncier des femmes comme une approche de valorisation des emplois des femmes pour un développement durable. La femme dans cette unité territoriale est victime des pesanteurs sociologiques qui la privent des moyens et des ressources. De cette réalité et en plus de ces emplois non rémunérés, la femme est très pauvre et vulnérable. Dans un milieu rural comme celui de l'arrondissement de Lahotan où l'agriculture est la principale activité, l'amélioration de ses conditions de vie est en grande partie liée à son accès et droit à la terre afin de produire pour satisfaire ses besoins fondamentaux.

La terre du point de vue traditionnel est un bien communautaire, inaliénable et ne peut être exploitée que par les membres de la communauté. Malgré la résistance de la tradition, des mutations sociales, économiques, démographiques, politiques, juridiques et autres ont permis à des femmes de mener des activités rémunérées et de s'émanciper et de s'autonomiser. Les ménages à gouvernance féminine sont en pleine évolution. Leurs chefs arrivent à satisfaire mieux que leurs homologues masculins les besoins fondamentaux des membres de leurs ménages respectifs. Ce travail lance un appel aux hommes pour qu'ils comprennent que la participation des femmes à la gestion des ressources et à des prises de décisions est bénéfique à tous les membres de communauté et que les femmes sachent que l'émancipation et l'autonomisation doivent se faire dans les règles de l'art en respectant les valeurs socioculturelles progressistes et en harmonies avec les hommes. L'autonomisation des femmes de l'arrondissement de Lahotan contribuera efficacement à un développement socioéconomique durable si toutes les parties prenantes jouent leur partition.

Références bibliographiques

AKINBOADÉ Oludele, Akinloye, 2005, *Les femmes, la pauvreté et le commerce informel en Afrique orientale et australe*, vol. 2, n°184, 277 p.

BENICOURT Emmanuelle, 2001, « La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale », *Études rurales*, 159-160, p. 35-54.

BENOÎT-GUILBOT Odile, CLEMENÇON Mireille, 2001, « Les évolutions de l'emploi féminin, reflet des diversités sociales européennes », *Revue de l'OFCE*, Vol. 2, n° 77, p. 259-296.

CTA, 2019, *Lever les obstacles à l'accès des femmes au foncier*, Collection Capitalisation d'expériences, Wageningen – Pays-Bas, 4 p.

DA MATHA SANT'ANNA Marcel Antonin, 1986, *Etudes biogéographiques et activités humaines d'un secteur du socle précambrien au Bénin-Zou-nord- : une approche morphodynamique*, Thèse de doctorat de 3^e cycle de géographie, Université de Montpellier, France, 223 p.

INSAE, 2013, Effectifs de la population des villages et quartiers de ville du Bénin (RGPH-4, 2013), 42 p.

KONÉ Mariatou., 2011, *Femmes et foncier. Des fiches pédagogiques pour comprendre, se poser de bonnes questions et agir sur le foncier en Afrique de l'Ouest* Agence Française de Développement (AFD), Paris, 4 p.

KPADONOU Norbert, FLÉNON Aristide, GASTINEAU Bénédicte, 2011, *Fécondité et accessibilité à l'emploi salarié des femmes à Cotonou (Bénin)*, version soumise le 15 octobre 2011.

MÉDÉNOUVO Firmin. 2012, *La géographie du Bénin CM2*, Editions Le Perroquet, Cotonou, 167 p.